

Asamla 49-51 Chaussée de la Madeleine 44000 Nantes Tél : 02 40 48 51 99 www.asamla.fr asamla

Nantes, le 15 février 2017

A l'attention de Francis Saint-Hubert Directeur du Centre Hospitalier de Saint Nazaire Cité sanitaire Georges Charpak 11 bd Georges Charpak BP 414 44606 Saint-Nazaire Cedex

Monsieur le Directeur,

Depuis 1984 l'association Santé Migrants de Loire-Atlantique met en œuvre des actions favorisant l'accès aux droits et l'intégration des personnes migrantes. En s'appuyant sur les compétences en interprétariat professionnel médical et social l'ASAMLA intervient auprès des professionnels du soin, de l'accompagnement social et de l'éducation pour autoriser l'échange avec les publics allophones dans de bonnes conditions permettant de faciliter la communication entre les personnes immigrées et les professionnels de santé, permettant au patient de prendre des décisions éclairées dans son parcours de soins, et sensibilisant les acteurs du soin à l'Interculturalité.

Aussi, l'ASAMLA développe et forme des interprètes afin de :

- -Assurer l'interprétariat médico-social dans une vingtaine de langue (langue mongole, d'Afrique de l'ouest, russe, arabe classique, moyen orientale, turque, arménienne, portugaise, roumaine, géorgienne, serbo-croate, albanaise, ukrainienne, somalienne, tigrinia, anglaise) entre les personnes immigrées (Immigration ancienne ou récente, demandeur d'asile) et des professionnels du soin.
- -Aider à la prise en compte de la dimension interculturelle dans la relation de soin et dans le rapport patient/professionnel du soin par le décryptage culturel apporté par l'interprète dans son intervention (il peut s'agir, à la fois de proposer une piste de compréhension sur des expressions non verbales, mais également de tenter de proposer une explication face à une expression d'appréhension spécifique face à certains examens ou protocole).
- -Décrypter et donner des grilles de lecture sur des codes sociaux et culturels dans la relation de soin

Au cours de l'année 2016, la commune de Saint Nazaire a été impactée par l'arrivée de migrants en provenance de Syrie, orientés par les services de l'Etat en lien avec l'Office Français pour l'Immigration et l'Intégration (OFII) et l'ARS. Dans ce cadre, à de nombreuses reprises, notre association est intervenue lors de rendez-vous médicaux à la PASS ou auprès d'autres services permettant à vos équipes professionnelles de bénéficier d'interprètes lors de leurs consultations.

Le cadre financier de ces interventions n'était défini par aucune convention car l'action intervenait en cours d'année. Cependant, nous avons, en accord avec l'ARS, transmis régulièrement à ses services les éléments financiers correspondant au coût de notre intervention.

Après un échange avec sa Délégation Territoriale 44, et suivant sa proposition, je viens vers vous aujourd'hui pour étudier les conditions de règlement des dépenses engagées l'année dernière par notre association. En effet, l'ARS nous a signifié que votre établissement avait bénéficié d'une dotation supplémentaire dans le cadre du suivi médical des personnes arrivant de Syrie et que l'interprétariat devait faire partie des dépenses à financer dans ce dispositif.



Asamla 49-51 Chaussée de la Madeleine 44000 Nantes Tél : 02 40 48 51 99 www.asamla.fr asamla

Aussi, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des éléments soumis à facturation que vous trouverez joints à ce courrier.

Au-delà de ces aspects comptables, je sollicite auprès de vous un rendez-vous afin d'échanger sur la poursuite de nos interventions auprès de vos services. En effet, aujourd'hui, le montage financier de l'association ne nous permet pas de maintenir nos interventions auprès de vos services sans un complément de financement. Au regard de l'engagement de l'ARS auprès de l'association, il serait sans doute pertinent de les associer à cette rencontre. Je pourrai, lors de cet échange vous présenter l'association, son mode de fonctionnement et ses projets en terme de nouveaux outils d'interprétariat permettant de réduire les coûts et améliorant la réactivité de notre service.

Dans cette attente je reste à votre écoute et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Directeur Cédric GRATTON